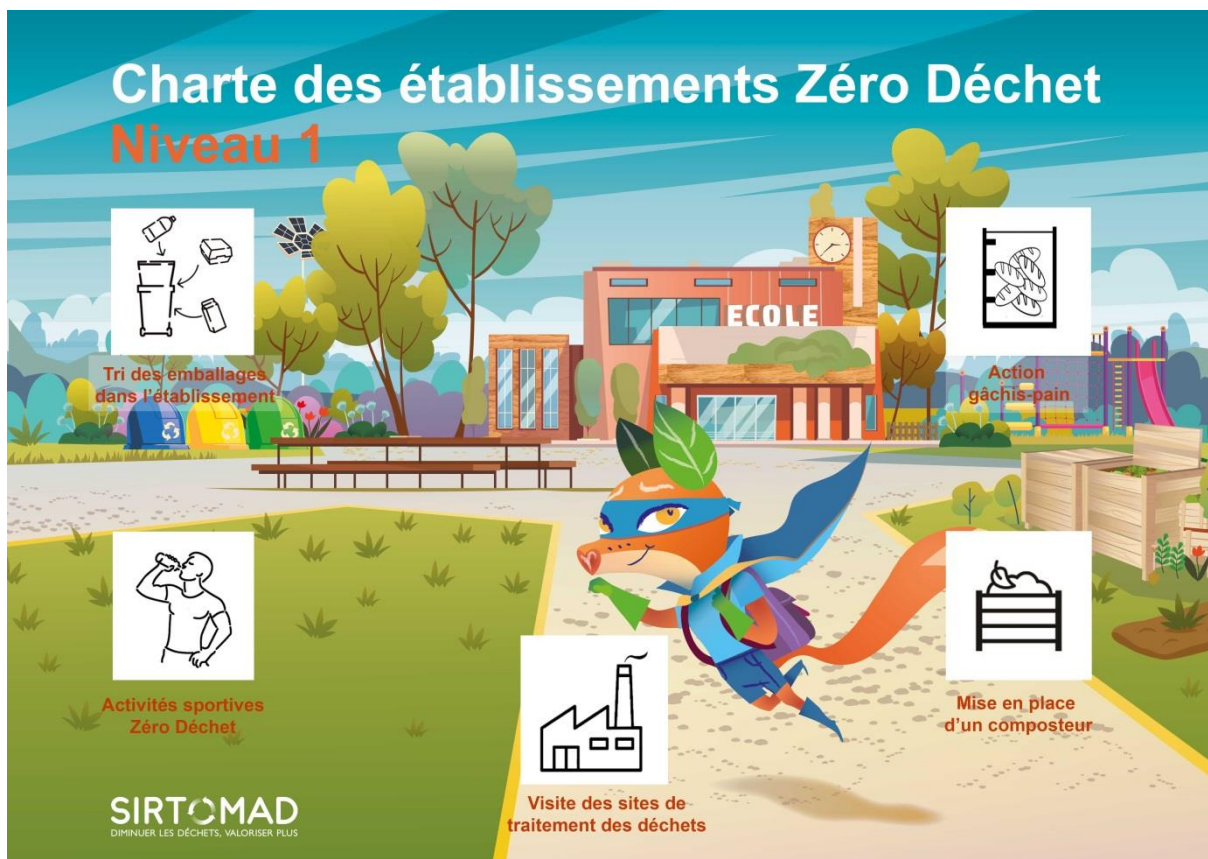


Charte des établissements « Zéro déchet »

Le SIRTOMAD a souhaité proposer aux établissements une « charte des établissements Zéro Déchet », propre au SIRTOMAD et peu contraignante, comprenant 3 niveaux à atteindre dans 5 catégories différentes :

- Catégorie « Tri des déchets »
- Catégorie « Réduction des biodéchets »
- Catégorie « Lutte contre le Gaspillage alimentaire »
- Catégorie « Zéro Déchet en dehors de l'établissement »
- Catégorie « Evènements pauvre en déchets »



Charte des établissements Zéro Déchet Niveau 2



Tri des papiers
dans l'établissement



Création d'un
jardin pédagogique



Collation
éco-responsable



Ramassage nature



Pesée et caractérisation
des déchets de repas

SIRTO MAD
DIMINUER LES DÉCHETS, VALORISER PLUS

Charte des établissements Zéro Déchet Niveau 3



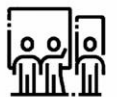
Tri des autres déchets
(piles, bouchons,
cartouches d'encre)



Paillage des
plantations



Manifestation
éco-responsable



Exposition autour
des déchets



Compostage des
déchets de cuisine

SIRTO MAD
DIMINUER LES DÉCHETS, VALORISER PLUS

Catégorie « Tri des déchets »

Niveau 1 : Animations et mise en place du tri des emballages dans l'établissement.

Suite aux animations, l'établissement s'engage à mettre en place la récupération des emballages (bouteilles, briques, canettes, emballages de goûter, etc.) dans les classes et la salle des professeurs dans des corbeilles à part.

De son côté, le Sirtomad s'engage à fournir quelques sacs cabas tri si besoin.

Niveau 2 : Tri des papiers (projet ELISE) et réduction de la consommation de papiers

Le SIRTOMAD propose aux établissements scolaires du territoire une collecte spécifique des papiers (Société ELISE) : mise à disposition de bacs spécifiques avec une collecte avant ou après chaque vacance scolaire proposé. Ce projet est intégralement financé par le SIRTOMAD.

L'établissement s'engage à participer à ce projet, à mettre en place la récupération des papiers dans des cartons de ramettes et à les vider dans le bac Elise mis à disposition. D'autre part, il s'engage à utiliser autant que possible l'option Recto/Verso sur la photocopieuse.

Niveau 3 : Tri des autres déchets (piles, bouchons, cartouches d'encre, etc....)

L'établissement s'engage à récupérer les piles, cartouches d'encre, bouchons provenant de l'établissement et des foyers des élèves.

De son côté, le Sirtomad s'engage à fournir un récupérateur de piles.

Catégorie « Réduction des biodéchets »

Niveau 1 : Animation et mise en place d'un composteur

Suite aux animations, l'établissement (personnel enseignants et personnel de restauration) s'engage à composter ses déchets verts ou déchets de cuisine d'origine végétale (marc de café et filtres, sachet de thé, épluchures de légumes).

De son côté, le Sirtomad s'engage à fournir et à monter un composteur à l'établissement.

Niveau 2 : Création d'un jardin pédagogique « zéro déchet » et utilisation du compost

L'établissement s'engage à faire des plantations (dans un espace jardiné ou dans des bacs) en réutilisant le compost du composteur

Niveau 3 : Paillage des plantations de l'école

Le Sirtomad s'engage à expliquer brièvement le rôle du paillage aux élèves (limitation des arrosages et des désherbages) et à fournir du broyat de branches à l'établissement pour qu'il puisse pailler ses plantations.

L'établissement s'engage à pailler les plantations avec les élèves.

Catégorie « Lutte contre le Gaspillage Alimentaire »

Niveau 1 : Animations et mise en place d'une action « gâchis' pain » à la cantine

Le Sirtomad s'engage à sensibiliser les élèves de l'établissement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et plus particulièrement le gaspillage du pain, à travers une animation et le prêt d'un gâchis pain qui sera installé plusieurs jours, en fin de chaîne, dans la salle de restauration.

L'établissement s'engage à faire respecter aux enfants ce tri du pain non consommé.

Niveau 2 : Caractérisation et pesées des déchets alimentaire de la cantine

Le Sirtomad s'engage à mettre à disposition un animateur qui sensibilisera le personnel de la cantine et un groupe d'élèves pour séparer et peser les déchets du repas.

L'établissement s'engage à afficher les résultats et à étudier les propositions éventuelles des animateurs (par ex : tranches de pain en fin de chaîne).

Niveau 3 : Compostage des déchets de cuisine

Le Sirtomad s'engage à sensibiliser les agents de restauration afin qu'ils compostent les déchets de cuisine (pâtes, riz, légumes, pain).

L'établissement s'engage à motiver les agents pour que la pratique perdure.

Catégorie « Evènements scolaires pauvres en déchets »

Niveau 1 : Activités sportives « Zéro Déchet »

L'établissement s'engage à sensibiliser les élèves pour qu'ils apportent une gourde ou une bouteille réutilisable lors des activités ou manifestations sportives.

Le SIRTOMAD s'engage à fournir 30 gourdes réutilisables à l'établissement.

Niveau 2 : Collations « Zéro Déchet »

L'établissement s'engage à sensibiliser les enseignants et les élèves à réduire les déchets lors des collations (utilisation de carafes ou gourdes, de gobelets, assiettes et des couverts réutilisables, de serviettes en tissu et de privilégier les préparations maison pour éviter les emballages).

Le SIRTOMAD s'engage à fournir 30 gobelets lavables à l'établissement.

Niveau 3 : Manifestations « Zéro déchet » (fêtes de l'établissement, kermesses, carnivals, etc.)

L'établissement s'engage à sensibiliser les enseignants et les élèves à réduire les déchets lors des manifestations organisées par l'établissement (installation de points tri, limitation des déchets comme détaillé dans le paragraphe ci-dessus, etc.).

Catégorie « Les déchets en dehors l'établissement »

Niveau 1 : Visites de l'usine d'incinération et du centre de tri

L'établissement s'engage à faire visiter aux élèves l'usine d'incinération et/ou le centre de tri et à leur faire répondre aux quizz préparés par le SIRTOMAD.

Le SIRTOMAD s'engage à offrir le transport jusqu'aux centres de traitement aux classes qui auront suivi les animations scolaires.

Niveau 2 : Opération « Nettoyons la nature »

L'établissement s'engage à participer à une opération « Nettoyons la nature » avec l'accompagnement technique du SIRTOMAD.

Le SIRTOMAD s'engage à fournir aux élèves : des chasubles, gants, sacs d'ordures ménagères, sacs cabas (collecte sélective et verre) et de la communication.

Niveau 3 : Exposition autour des déchets

L'établissement s'engage à présenter le travail réalisé, en lien avec le SIRTOMAD, à travers des panneaux, sculptures à base de déchets, etc. afin de sensibiliser les familles.

Charte des établissements « Zéro déchet »

Afin de sensibiliser les élèves à la réduction des déchets,

l'établissement
Adresse.....
.....
.....

S'engage à atteindre au minimum le niveau 1 de la charte des établissements «Zéro déchet», dans chaque catégorie, grâce à l'accompagnement du SIRTOMAD.

Chaque niveau peut être atteint en une ou deux années scolaires.

Nom du référent scolaire du projet.....
Téléphone.....
Mail.....

Le SIRTOMAD s'engage de son côté à remplir ses engagements mentionnés dans la charte.

Nom de l'animateur en charge du projet.....
Téléphone.....
Mail.....

Signature du SIRTOMAD

Signature de l'établissement